



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Synthèse

Septembre 2023



Accélérer et pérenniser

la sobriété énergétique des bâtiments tertiaires



Retour sur l'hiver 2022-2023
et facteurs clés de succès

Contexte

Face à la menace du changement climatique, de la pollution atmosphérique et de l'épuisement des ressources naturelles, et avec un risque accru de pénurie d'énergie en raison de divers facteurs (mise en maintenance de centrales nucléaires, invasion russe de l'Ukraine, etc.), **la réduction de notre consommation d'énergie est devenue une priorité** et les pouvoirs publics ont appelé à l'hiver 2022/2023 à une « sobriété énergétique d'urgence ». Cette sobriété imposée par le contexte est l'occasion de questionner nos modes de vie et de consommation et les gaspillages qu'ils impliquent actuellement : **la meilleure énergie est celle que l'on ne consomme pas.**

Selon le GIEC, la sobriété est une combinaison de politiques publiques et d'engagements des citoyens qui permettent d'éliminer les excès et de réduire la demande d'énergie, de matériaux, de terres et d'eau pour réduire notre empreinte environnementale tout en assurant le bien-être humain. La **sobriété énergétique consiste à réduire volontairement et de manière organisée la demande de consommation d'énergie via une modification des comportements et des pratiques sociales, et en ajustant les usages.** Parallèlement, l'efficacité énergétique consiste à réduire la quantité d'énergie nécessaire pour satisfaire un même besoin, en favorisant l'utilisation de systèmes plus économiques. Or pour être en conformité avec les Accords de Paris, **la France doit réduire son empreinte carbone de 80 % d'ici à 2050.** Cependant, considérant que les avancées technologiques ne suffiront pas à elles seules à lutter contre le changement climatique, **il est donc urgent de promouvoir la sobriété en accord avec les recommandations scientifiques, plutôt que de parier sur des solutions uniquement technologiques.**

Ce Plan a pour objectif
de réduire de 10 %
en deux ans la
consommation
énergétique des
bâtiments tertiaires.

Ainsi, le Plan de sobriété lancé le 6 octobre dernier dans l'urgence de la crise énergétique actuelle s'inscrit dans la continuité d'efforts déjà engagés. Ce Plan a pour objectif de réduire de **10 % en deux ans** la consommation énergétique des bâtiments tertiaires. Le Plan propose un ensemble de mesures non contraignantes, parfois simples (éteindre systématiquement la lumière en sortant d'une pièce, ou lorsqu'elle est jugée comme non essentielle) et parfois plus ambitieuses (adapter les températures de consigne des systèmes de chauffe).

Ce rapport vise à fournir une meilleure compréhension des enjeux liés à la mise en place de mesures sobres en énergie dans les bâtiments tertiaires où la sobriété est un enjeu majeur. **En effet, avec une superficie totale d'un milliard de mètres carrés chauffés, le secteur tertiaire consomme un tiers de l'énergie totale et émet un tiers des gaz à effet de serre de l'ensemble des bâtiments du pays.**

L'objectif de ce rapport est de faciliter et surtout pérenniser la mise en œuvre des mesures de sobriété énergétique, en proposant des recommandations pour l'organisation des actions à court terme, tout en offrant une perspective à plus long terme en identifiant les mesures les plus efficaces.

Les résultats macro des efforts de sobriété

« Les baisses de consommation observées ont dépassé les attentes initiales, avec une diminution d'environ 9 % de la consommation d'électricité nationale. »

L'hiver a été marqué par des transformations rapides du système électrique, notamment la mobilisation nationale en faveur des économies d'énergie qui a joué un rôle essentiel dans la garantie de la sécurité d'approvisionnement. **Les baisses de consommation observées ont dépassé les attentes initiales, avec une diminution d'environ 9 % de la consommation d'électricité nationale par rapport à la période 2014-2019, corrigée des effets du climat.** Cette baisse s'est maintenue pendant plus de quatre mois, reflétant une mobilisation soutenue, bien qu'il soit difficile de distinguer les raisons économiques et la volonté de sobriété dans ce mouvement. En ce qui concerne le gaz,

GRDF rapporte que **les Français ont réduit leur consommation de gaz de 6 % à climat constant. Cette réduction inclut la hausse de la consommation de gaz liée à la production d'électricité**, compensant ainsi l'absence de production nucléaire, hydraulique et éolienne. La Fédération des services énergie et environnement (Fedene) a constaté quant à elle **une réduction de la consommation énergétique supérieure à 8 % au cours du second semestre 2022 dans le secteur tertiaire privé comme public** sur un échantillonnage des bases de données de leurs adhérents.

Une convergence s'opère ainsi entre la nécessité de construire la résilience énergétique du pays d'une part et les ambitions environnementales affichées d'autre part. Ce double mouvement s'appuie sur les bases réglementaires initiées depuis des années, et qui, pour certaines d'entre elles, commencent à trouver leur concrétisation cette année. En la matière, outre le dispositif Éco-énergie tertiaire ou la RE 2020, c'est très clairement la Taxinomie européenne qui a nourri les réflexions des acteurs du secteur. Pour rappel, les objectifs du dispositif Éco-énergie tertiaire impliquent une diminution annuelle moyenne de 3 % au minimum de la consommation énergétique des bâtiments assujettis. La sobriété énergétique apparaît donc comme un levier incontournable pour atteindre les objectifs nationaux.

L'acceptabilité des mesures de sobriété

Le Plan de sobriété actuel met fortement l'accent sur des mesures à court terme qui ont permis de réduire rapidement la demande énergétique pour éviter de mettre sous tension l'ensemble du réseau électrique et de subir des coupures d'approvisionnement. Bien que cette urgence puisse être cohérente avec les enjeux climatiques, on peut inversement craindre que la nécessité de la sobriété dans un contexte difficile ne soit perçue négativement et ne rende difficile son adoption durable et généralisée en tant qu'aspect souhaitable de la transition écologique.

La sobriété est souvent présentée comme une réponse à une surproduction, mais elle **souligne également la dimension sociale plutôt que technique de la transition énergétique**, en nous amenant à réfléchir à la nature des besoins des individus. Cette approche met l'accent sur l'importance de prendre en compte la sobriété que subit déjà une grande partie de la population qui n'a pas accès à un niveau de consommation considéré comme minimal dans notre société. La sobriété doit ainsi s'inscrire durablement dans la société française et ne pas être perçue uniquement comme une réponse à une urgence. **L'enjeu d'acceptation de la sobriété est alors immense, quand beaucoup associent la sobriété à une perte de confort.**

Les sciences sociales offrent des perspectives précieuses pour faciliter ce changement de manière durable. En particulier, la psychologie sociale étudie comment le comportement des individus est influencé par leur environnement spécifique. Lorsqu'elle est appliquée au secteur tertiaire, cette discipline tient compte d'une série de facteurs, incluant les

aspects individuels, contextuels et organisationnels, afin de comprendre les comportements d'économies d'énergie des individus sur leur lieu de travail.

Les acteurs interrogés dans le cadre des entretiens ont consensuellement rapporté **le rôle majeur de la direction d'une entreprise dans le déploiement des actions de sobriété** tout au long de l'hiver. Son rôle peut agir en **facilitant l'engagement** des collaborateurs à l'acceptation d'une mesure donnée, **ou** à l'inverse en **freinant les actions** qui peuvent effectivement être déployées au sein d'une entreprise donnée si elle n'est pas perçue comme engagée. En ce qu'elle offre ainsi des opportunités concrètes à ses collaborateurs d'engager ou non des mesures de sobriété,

*« La sobriété
énergétique dans le
secteur tertiaire, avant
même de s'attarder sur
des changements
comportementaux
individuels, doit s'ancrer
dans un contexte
organisationnel
qui la valorise
en tant que norme. »*

le positionnement de l'instance décisionnaire d'une entreprise et son engagement sur les enjeux de sobriété, jouent ainsi un rôle clé pour promouvoir l'importance de ces mesures. Dans ce sens, la littérature montre que **l'absence d'une culture organisationnelle tournée vers la valorisation des actions pro-environnementales agit comme un frein**

important à l'action des collaborateurs. Bien que cela puisse sembler trivial, ce résultat montre dans quelle mesure la sobriété énergétique dans le secteur tertiaire, avant même de s'attarder sur des changements comportementaux individuels, doit s'ancrer dans un contexte organisationnel qui la valorise en tant que norme.

Les actions freins / leviers

Ce rapport propose des recommandations associées aux différentes mesures du Plan de sobriété.

Recommandations communes à toutes les actions :

- **Comprendre les installations de son bâtiment et leur fonctionnement**, de sorte à s'approprier la capacité de mise en place des mesures de sobriété ;
- **Définir pour chaque mesure, technique ou comportementale, les acteurs en charge de les réaliser**, c'est-à-dire ceux qui sont le plus à même de pouvoir les mettre en place. Réévaluation au besoin de la faisabilité de ces actions pour déployer les moyens nécessaires à leur mise en œuvre ;
- **Nécessaire impulsion de l'instance décisionnaire** pour valoriser et faire de la sobriété une norme valorisée, en ce qu'elle consiste à réinventer notre rapport à la liberté. Il ne s'agit pas seulement de valider la mise en place de ces mesures mais bien de porter les actions mises en place sur le long terme et de servir d'exemple à l'ensemble des collaborateurs ;
- **Améliorer la communication entre les parties prenantes d'un bâtiment** (notamment entre utilisateur et exploitant), de sorte à coordonner la mise en place des actions de sobriété. Pour ce faire, il peut être intéressant de s'appuyer sur le cadre contractuel qui les unit, ou encore sur le rôle du référent sobriété ;
- **Signer la charte d'engagement volontaire** pour organiser le déploiement progressif des actions de sobriété, de sorte à privilégier leur ancrage sur le long terme.

Recommandations spécifiques par mesure du Plan de sobriété

Mesures du Plan de sobriété	Détail	Recommandations
Faire connaître et appliquer les consignes de température	<ul style="list-style-type: none"> Établir et appliquer une consigne de température à 19°C maximum en journée Établir et appliquer une consigne de température à 16°C la nuit Mettre le bâtiment en hors-gel (7°C) lorsqu'il est inoccupé pendant au moins 3 jours, avec une programmation de la remise en chauffe mobilisant uniquement le système de chauffage le plus performant (par exemple uniquement une pompe à chaleur, et pas son appoint électrique) Désembouer et rééquilibrer le réseau hydraulique 	<ul style="list-style-type: none"> Privilégier l'application d'un ressenti à 19°C (plutôt que d'une consigne stricte à 19°C) et entretenir les infrastructures de chauffage Communiquer sur les économies réalisées Promouvoir un code vestimentaire adapté à ces consignes Prévoir une certaine souplesse dans l'application de ces mesures pour éviter les effets de réactance Mesurer et tenir compte des éventuelles déperditions de chaleur lors de la définition de la température de consigne Organiser la mise en place de mesures compensatrices (achat de plaids, polaires...) Prévoir des interventions pour former de nouvelles habitudes chez les collaborateurs afin de les inciter à vérifier et régler la température de chauffe appliquée (dans le cas d'une gestion manuelle des équipements) Instaurer un système de gradation de la reprise du chauffage pour le lendemain (afin d'assurer le confort des collaborateurs) Installer des thermomètres Envisager un soufflage différencié en fonction des endroits
Arrêter, lorsque cela est possible, la ventilation dans les bureaux, salles de réunion, bâtiments d'entreprise ou tertiaires inoccupés	<ul style="list-style-type: none"> Reprogrammer les plages horaires de fonctionnement des CTA en décalant ou réduisant les horaires de relance pour optimiser le renouvellement de l'air Mettre au ralenti des extractions d'air en période d'inoccupation 	<ul style="list-style-type: none"> Adopter une gestion stratégique de l'articulation entre renouvellement de l'air et chauffage Adapter le débit d'air en fonction du taux d'occupation
Mettre en place des dispositifs intelligents pour mieux gérer l'énergie	<ul style="list-style-type: none"> Utiliser des outils de pilotage de consommation énergétique pour un suivi en temps réel 	<ul style="list-style-type: none"> Adapter les outils aux besoins du bâtiment Nommer un « responsable énergie » (aussi appelée « <i>energy manager</i> » ou « économiseur de flux ») chargé du suivi du pilotage énergétique du bâtiment Mesurer les consommations par zone fonctionnelle et par usage du bâtiment (cantine, salles réunion, gymnase, etc.) Suivre et communiquer ces mesures de manière régulière aux occupants Généraliser le commissionnement des bâtiments tertiaires neufs de plus de 15 000 m² Encourager le recommissionnement systématique Assurer la maîtrise des systèmes par l'ensemble des parties prenantes : gestionnaire technique et du technicien d'exploitation, par des formations
Réduire la période de chauffe / Décaler de 15 jours le début de la période de chauffe en début de saison et de 15 jours en fin de saison		<ul style="list-style-type: none"> Adapter la durée de la période de décalage en fonction de la température extérieure Communiquer davantage sur l'existence de cette mesure

<p>Réduire l'utilisation de l'eau chaude sanitaire dans les bureaux</p>		<ul style="list-style-type: none"> • En appui du décret n° 2023-310 du 24 avril 2023, couper l'eau chaude sanitaire si les conditions d'application sont remplies • Dans une logique d'inclusion sociale, rendre accessible l'eau chaude dans certains endroits définis du bâtiment • Mettre à l'arrêt les systèmes d'eau chaude sanitaire en cas d'absence supérieure à une semaine (en respectant la réglementation en vigueur en matière de prévention de la légionellose)
<p>Prévoir une organisation en télétravail</p>		<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser la flexibilité et revoir les modèles de fonctionnement • Débloquer des moyens pour accompagner l'installation de postes de travail chez le collaborateur • Instaurer un planning d'occupation des locaux
<p>Réduire les consommations d'éclairage en intérieur et extérieur</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Éteindre l'éclairage intérieur des bâtiments dès inoccupation (manuellement ou programmation) • Réduire l'éclairage extérieur notamment publicitaire (manuellement ou programmation) • Installer des détecteurs de présence dans les espaces communs • Modifier la temporisation associée aux détecteurs de présence 	<ul style="list-style-type: none"> • Instaurer des outils d'incitation douces pour rappeler les comportements responsables à adopter lorsque l'on quitte une pièce • S'agissant de mesures faciles à mettre en place et facilement acceptées, utiliser ce canal pour faire passer d'autres mesures de sobriété • S'appuyer sur l'existence de CEE pour impulser la mise en place de ces mesures
<p>Sensibilisation et formation des salariés aux éco-gestes</p>		<ul style="list-style-type: none"> • Appui central de la direction pour porter l'intérêt des mesures de sobriété • Possibilité d'appui sur des indices simples pour rappeler le bon usage à adopter dans un contexte donné. Plus efficaces pour les comportements peu coûteux et facilement acceptés (éteindre son écran d'ordinateur plutôt que de le laisser en veille, supprimer un mail après l'avoir lu s'il est jugé peu important, éteindre la lumière en quittant une pièce) • Pour des actions coûteuses, offrir un certain sentiment de liberté aux collaborateurs de s'engager sur ces mesures (possibilité d'ajuster la température de +/- 2°C par exemple) et transmettre des outils opérationnels concrets pour accompagner le comportement à adopter (quand adopter ce comportement, dans quel contexte, avec qui ?...) • Communiquer stratégiquement pour s'assurer que les utilisateurs tiennent compte des informations qui leur sont transmises
<p>Sobriété numérique</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Réduction de la consommation des appareils informatiques (paramétrer la veille des ordinateurs, éteindre complètement les écrans la nuit) • Optimiser la température des serveurs 	<ul style="list-style-type: none"> • Appui essentiel de la direction informatique pour étudier les opportunités à saisir (virtualisation des serveurs physiques, urbanisation des salles dédiées, ajustement des infrastructures en fonction des besoins réels) • Instaurer des politiques d'allongement de la durée de vie des équipements

Quelques focus

L'enjeu de la donnée

Il ressort des entretiens qualitatifs que le fait de disposer de données de consommation précises, fiables et régulièrement actualisées permet de mettre en place des actions de sobriété énergétique beaucoup plus efficaces, à tous les niveaux d'une démarche de maîtrise énergétique. Cependant, cela suppose la présence de sous-compteurs et d'instruments de télérelève qui ne peuvent pas être déployés rapidement et représentent un coût en termes de temps et d'argent.

L'Institut français pour la performance du bâtiment (IFPEB) anime depuis douze années à présent les concours d'économie d'énergie CUBE. Chaque année, des centaines de bâtiments tertiaires s'engagent dans ce challenge pour réaliser le maximum d'économies d'énergie en 1 an. Depuis sa création, ce concours permet d'économiser en moyenne 13 % d'énergie sur plus de 1 400 bâtiments tertiaires publics et privés. Le concours révèle que **les bâtiments avec un monitoring détaillé des consommations et disposant de la courbe de charge sont plus susceptibles que les autres de réaliser de grandes économies** car cela permet d'identifier plus rapidement les gros gisements d'économie d'énergie.

L'accès à des données de consommation qualifiées a un impact à tous les niveaux de mise en œuvre d'un plan de sobriété à l'échelle d'un bâtiment ou d'une organisation :

- au niveau du diagnostic : comprendre l'existant pour se fixer des objectifs clairs ;
- au niveau de la stratégie : repérer les gisements et les dysfonctionnements ;
- au niveau du pilotage : identifier les anomalies et procéder à des ajustements rapides ;
- au niveau de l'évaluation : mesurer l'impact des actions mises en place et leur ROI.

Freins et leviers :

- **Frein temporel** : la mise en place de sous-compteurs et de télérelèves n'est pas une action qui se déploie rapidement. « *Nous n'avons pas procédé à un changement des compteurs : c'était un problème de timing car il fallait des résultats immédiats, si on avait dû faire les demandes d'installation de nouveaux compteurs, on ne les aurait toujours pas aujourd'hui.* »
- **Leviers techniques** : favoriser et généraliser l'interopérabilité entre les acteurs et les différents outils. Il faut trouver le juste niveau de comptage que les managers réussiront à gérer pour pouvoir suivre les choses correctement. La mise en place d'une télérelève et de sous-compteurs sur l'ensemble d'un parc immobilier peut prendre des années.
- **Levier organisationnel** : s'inscrire dans une démarche globale à travers des dispositifs qui permettent d'accéder à une analyse des données de consommation et de s'engager dans une démarche de maîtrise de ces consommations.

La mesure des 19°C

La **baisse du chauffage à 19°C** a été la mesure phare du Plan de sobriété ayant été appliquée par la quasi-totalité des acteurs interrogés. Celle qui, selon eux, a eu le plus d'impact sur les consommations d'énergie, tout en provoquant le plus de discussions et de réactions de la part des occupants. On relève partout que la communication du Gouvernement et sa couverture médiatique ont été des leviers facilitateurs donnant une légitimité à la mise en place de ces mesures impopulaires, qui n'auraient jamais pu être acceptées autrement. Cependant, il est souvent ressorti que plutôt que d'opter pour une consigne de chauffage à 19°C, les acteurs ont privilégié des mesures de réduction significative de la température par rapport aux années précédentes, avec pour objectif une température ressentie ou d'ambiance allant de 19° à 20°C en moyenne (22° dans les hôtels, 17° dans les centres commerciaux). **Cette notion de température ressentie plutôt que de consigne est très largement partagée.**

Cette diminution de la température n'est apparue acceptable pour les occupants que dans le contexte de crise relayé par le Gouvernement et les médias, et n'a pu être maintenue tout l'hiver que lorsque des ajustements techniques ont été mis en place pour pallier les disparités de température à l'intérieur même des bâtiments.

Par ailleurs, lorsqu'elles ont eu lieu, **les actions d'accompagnement** tenant principalement à la fourniture de plaids, doudounes ou autres accessoires vestimentaires ont été très appréciées. La **communication sur les résultats obtenus** grâce à l'effort consenti a également favorisé l'acceptabilité de cette mesure qui reste impopulaire et pourrait ne pas être aisément maintenue sur la durée. Une grande majorité des acteurs interrogés craignent en effet un relâchement des efforts l'hiver prochain et anticipent un important effet rebond.

Principaux freins à la mesure :

- inconfort des occupants ;
- absence de désembouage et de rééquilibrage du réseau hydraulique entraînant des disparités de chaleur ;
- absence de maîtrise technique des leviers permettant des ajustements pour obtenir une température réelle à 19° ou 20° sur chaque poste de travail.

Principaux leviers ayant favorisé l'acceptabilité :

- le Plan de sobriété du Gouvernement relayé massivement par les médias ;
- la souplesse de la norme (autour de 20° ressentis avec possibilités de modulation) ;
- la compétence technique et la réactivité des équipes de maintenance pour corriger les déperditions de chaleur ;
- la distribution de vêtements chauds d'appoint ;
- une bonne communication en amont auprès des occupants et pendant tout l'hiver sur les résultats obtenus.

L'enjeu des compétences

Cet enjeu de compétence est essentiel et plusieurs aspects sont ressortis des entretiens. En effet, plusieurs acteurs interrogés parmi ceux ayant réalisé le plus d'économies d'énergie cet hiver ont en effet regretté le **déficit d'offres de formation permettant de piloter efficacement les systèmes énergétiques sur le terrain**. Ce déficit de formation et de transmission entraîne une perte de savoir-faire opérationnel. En pratique, cela se traduit par une **connaissance trop superficielle des équipements et de leur potentialité de réglage ou d'utilisation**.

Une autre préoccupation commune exprimée par certains répondants est la tendance du secteur immobilier à recruter dans un cadre unique et à privilégier les mêmes profils. Cette pratique entraîne une homogénéité des perspectives et limite la diversité des compétences et des connaissances au sein des équipes. Or, la pluridisciplinarité des intervenants et des points de vue est un atout qui permet souvent de parvenir à un résultat plus créatif et plus efficace.

Enfin, les acteurs font part de **la nécessité de valoriser et surtout outiller les métiers de la chaîne immobilière**. En effet, certains des acteurs interrogés témoignent d'une profonde mutation à l'œuvre dans le secteur immobilier. Il semble essentiel de **repenser les approches de formation, de favoriser la diversité des profils, de promouvoir une compréhension approfondie des systèmes énergétiques** et de valoriser ces métiers qui sont au cœur du défi de la maîtrise des consommations d'énergie et des mutations actuelles du secteur de l'immobilier.

Les clés pour pérenniser

L'IFPEB a également engagé SOCIOCUBE, un travail de recherche-action élaboré par des sociologues et des experts en maîtrise de l'énergie qui décrit de manière pédagogique et opérationnelle les leviers et actions mis en œuvre par les acteurs. Les résultats ont fait l'objet d'une publication scientifique, dont les principaux enseignements sont les suivants :

- les économies d'énergie obtenues découlent d'une stratégie globale qui associe étroitement optimisation technique du site et communication envers les occupants, bien au-delà de la simple sensibilisation aux écogestes ou de la seule application de bonnes pratiques ;
- pour accompagner les changements de comportements, **le contexte de travail** doit être favorable, notamment par l'investissement et le **soutien de la hiérarchie** ;
- démarche de maîtrise de ces consommations.

Un des freins relevés par les acteurs de l'immobilier, spécifiquement rattaché au contexte dans lequel le Plan de sobriété énergétique a été déployé, relève de la perception d'un manque d'organisation lors de sa mise en action. Un des enjeux majeurs pour pérenniser les enjeux de sobriété nécessite donc **d'organiser ce changement dans une démarche de long terme**. Organiser la sobriété énergétique c'est avant tout se questionner sur un ensemble d'enjeux, à la fois techniques, financiers et humains. Cela concerne notamment la réalisation d'un audit énergétique pour permettre aux acteurs de définir un ensemble d'objectifs sur lesquels s'engager à court, moyen et long terme.

Premièrement, il s'agira de se questionner sur **l'ensemble des comportements que l'on souhaite voir adoptés par les individus** pour chacun des postes de consommation et de se demander où **l'on peut trouver les compétences requises**.

Dans un second temps, il s'agira d'offrir la possibilité aux utilisateurs de **s'engager librement à l'adoption de certains comportements**, parmi ceux identifiés dans la liste préalablement définie. En effet, tout comportement n'a de chance d'être pérennisé **que s'il est associé à un certain sentiment de liberté** lors de son adoption. La nature de ces comportements pourra être distinguée selon un critère en termes de coût (cognitif, matériel, humain) du changement de comportement. Une étape importante du processus de changement d'habitude consiste à **conscientiser** son apparition.

Conclusion

Ainsi la crise a exigé de mettre en place des mesures à effet rapide. Cependant, il est important de souligner que la rapidité d'action ne peut être atteinte par des mesures d'efficacité uniquement, mais nécessite des mesures de sobriété. Il est essentiel que la sobriété énergétique devienne la norme à long terme, non seulement pour des raisons économiques, mais surtout en raison des défis climatiques. Les participants ont clairement exprimé la nécessité de passer collectivement d'une approche d'urgence à une vision à plus long terme afin d'assurer la durabilité de la sobriété énergétique. Ainsi, l'enjeu primordial pour aujourd'hui est de véritablement ancrer la sobriété dans la durée. Il faut chercher à passer d'une mentalité d'urgence à une norme où la sobriété énergétique est prépondérante, en tenant compte des enjeux climatiques qui dépassent les considérations économiques.

Septembre 2023

Document édité par la Direction générale de l'aménagement, du logement
et de la nature | 1 place Carpeaux, 92055 La Défense

Conception-réalisation : La boîte à verbe

Rédaction : Plan Bâtiment Durable, ADEME, IFPEB, OID

Crédit photo : Yozayo/Istock



Mise en page : www.laboiteaverbe.fr



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*